

RAPPORT DE PRÉAVIS N° 8-2017

BÂTIMENT DE LA CROISÉE – ACHAT DE MOBILIER POUR L'UNITÉ SCOLAIRE DE 6 SALLES DE CLASSE

La Commission de préavis était composée de :

M. Vito Tartaglia
M. Robert Mulopo
Mme Verena Berseth
Mme Marie Schneider, excusée
M. Francesco Mufano
M. Vito Vita
M. Selim Ibrahim
M. Stéphane Montabert (président-rapporteur)

La Commission s'est réunie le 21 mars 2017 pour étudier le préavis. Etaient présents les Municipaux suivants :

Mme Myriam Romano-Malagrifa, Direction Culture – Jeunesse – Affaires scolaires – Sport
M. Didier Divorne, Direction Bâtiments – Domaines – Logement – Cultes

Ainsi que M. Jean-Claude Bourgeois, adjoint au Chef de service de Bâtiments-Domaines-Logement-Cultes.

À toutes ces personnes, la Commission adresse ses remerciements.

CONTEXTE

Dès le concept de Planification Scolaire précédent il était question d'arrêter d'envoyer des enfants dans des bâtiments à la limite de la vétusté. L'avant-dernier rapport de Planification Scolaire avait approuvé la construction d'une annexe au 24 janvier dans ce nouveau quartier de la Croisée, sorti de terre. La planification prévoyait 6 salles de classe et les locaux annexes (préaux, salles de maîtres, etc.)

Ces 6 classes permettent de répondre aux besoins pour des volées de primaire. Elles couvriront les années scolaires 1-2, 3-4, et 5-6. Les années 7-8 iront au Censuy pour les établissements scolaires de Renens-Est auquel est rattachée cette annexe.

Cependant, à la rentrée scolaire prochaine toutes les classes ne seront pas ouvertes. La Municipalité vise à utiliser la marge disponible pour héberger la Crèche « Le Tournesol » du bâtiment de la Grange à Florissant pendant les travaux qui s'y déroulent. Cela permettra d'accueillir personnel et enfants

dans les locaux neufs plutôt que sur le site pendant les travaux... 4 salles de classe seront utilisées par les élèves, 2 pour la garderie.

Le coût du déménagement évoqué dans le Préavis n'est pas financièrement inclus, il sera pris en charge dans le futur préavis du crédit de construction de Château 17.

Pour les six salles de classe proprement dites et les locaux annexes, le budget était initialement de CHF 500'000.-, mais diminua à CHF 400'000.- après examen des offres rentrées. Les locaux sont livrés avec les sols, prises réseau etc. mais aucun autre aménagement. Il faut donc créer les agencements de menuiserie, les mobiliers pour salles de classe et salle des maîtres. Le mobilier est prévu pour durer. Les coûts de l'installation informatique couvrent l'installation d'une borne Wifi. La Municipalité a bon espoir de ne pas avoir à consommer la somme inscrite au poste « divers et imprévus. »

Du point de vue du calendrier la Municipalité estime être dans les temps pour une livraison mi-juillet, afin que les salles soient prêtes pour la rentrée.

Certains comptes de fonctionnement changent (point 6.4 du Préavis) mais dans un premier temps selon un prorata pour cinq mois (période août-décembre). Pendant la présence de la crèche, il y aura une synergie au niveau du nettoyage, car les EPT dévolus à l'entretien de la Crèche « Les Tournesols » seront employés pour aider au nettoyage des locaux temporairement utilisés.

QUESTIONS DES COMMISSAIRES

- Un commissaire hésite à émettre un vœu : que la commande de mobilier ne se fasse pas trop loin de chez nous.

La Municipalité répond que le secteur des fournisseurs de mobilier scolaire est un tout petit marché, il y a 3-4 fournisseurs maximum en Suisse... La Municipalité essaye d'être chez les mêmes fournisseurs autant que possible pour avoir les mêmes modèles et ainsi faire des réparations / remplacement pour éviter des classes disparates, mais ne peut guère contrôler toute la chaîne de production des meubles.

- Où sera stocké le mobilier scolaire pendant que la crèche occupera deux salles ?

La décision n'est pas encore arrêtée. La Municipalité décidera soit de réserver les meubles pour une livraison ultérieure, soit de les stocker. L'objectif est évidemment d'éviter des surcoûts.

- Que fait-on des meubles des Corbettes ? Deux salles aux Corbettes, 2 salles au village, dont une occupée, pourraient fournir du mobilier d'appoint.

La Municipalité répond que ces salles sont utilisées ! Les enfants de Renens y suivent des cours de langue d'origine organisés par divers consulats respectifs (Portugal, Italie, Espagne, Turquie), et ces salles sont très utilisées. Il y a aussi une salle de classe au village.

- Les salles qui se vident sont occupées, donc on ne va pas démolir les Corbettes ?

Les élèves ne vont déjà plus aux Corbettes depuis 2-3 ans. Ce qu'on fera du bâtiment des Corbettes est une autre question, on ne peut pas s'engager en disant que le pavillon restera à disposition pendant encore 20 ans.

- Une classe comporte environ 24 élèves, voire jusqu'à 26. Cela amène le Préavis à un coût d'environ CHF 2'600.- par élève. A-t-on un inventaire de ce qui est acheté ?

Il y a des armoires, une installation informatique, il n'y a pas que des tables et des chaises. Les tableaux blancs ne sont pas interactifs. Il n'y a pas de projecteur prévu, en tout cas dans un premier temps. La direction des écoles veut mettre les enfantines ici. Chaises et tables sont réglables. Le mobilier est en général modulable.

La Municipalité a fourni le détail du mobilier commandé dans l'appel d'offres :

L'ECOLE DE LA CROISEE - LISTE DE MOBILIER - 23.03.2017

| | PIECES | ELEMENT | DETAILS |
|---------------------------------|---------------------------------|--|--|
| SOUSSION MOBILIER (ECOLE) | 150 | Table simple enfantine | avec rangement simple ou tiroir sous la table, réglable en hauteur, sans crochet |
| | 16 | Table enfantine pour 4 enfants | non réglable en hauteur (pour arts visuels) |
| | 190 | Chaise élève enfantine | non réglable en hauteur, 4 pieds, fixe |
| | 8 | Chaise élève grande | non réglable en hauteur, 4 pieds, fixe (pour maître) |
| | 24 | Tabouret enfantine | empilable, hauteur fixe (pour arts visuels) |
| | 6 | Tabouret adult | hauteur réglable (pour prof. arts visuels) |
| | 8 | Chaise bureau maître | sans accoudoir, pivotante |
| | 8 | Bureau maître avec 1 paroi cache-jambe | sans support CPU etc., hauteur fixe |
| | 8 | Caisson à roulette | avec tiroirs |
| | 10 | Etagère / bibliothèque | derrière la table du maître |
| | 2 | Canapé | salle de maîtres |
| | 8 | Tableau à battants | fixe, panneau central blanc-lisse pour crayons-feutres, 2 battants pour la craie |
| | 1 | Grande table pour 8 personnes | salle de maîtres |
| 2 | Petite table pour photocopieuse | salle de maîtres | |
| COMMANDE DIRECTE | 8 | Crochet mural | derrière la porte d'entrée |
| | 8 | Une paire de fils suspendus au plafond | pour sécher des peintures |
| | 11 | Chaise adultes empilables | salle de maîtres |
| | 1 | Porte manteau | salle de maîtres |
| | 1 | Lit infirmerie | 90 x 180 |
| 9 | Etagère | en métal, rangement économat | |

DÉLIBÉRATIONS

Les Commissaires sont convaincus de la nécessité d'équiper les salles de classe du bâtiment de la Croisée, mais estiment la facture générale élevée, car peu lisible. Cela vient surtout d'un manque de détail dans les prestations et le mobilier acquis à travers le Préavis. Selon plusieurs Commissaires, il manque une description du concept d'aménagement, une explication sur les travaux de menuiserie ou même la simple liste du matériel commandé en appel d'offres (ce document a été fourni depuis par la Municipalité et est mentionné ci-dessus). La Commission regrette également le manque de lisibilité des plans fournis. Mais ces réserves et commentaires n'entament finalement pas le fond de l'affaire.

DÉTERMINATION DE LA COMMISSION

Au final la Commission accepte les conclusions du Préavis N° 8-2017 avec 5 voix pour et 1 abstention.

SIGNATURES DES COMMISSAIRES

Selim Ibrahim

Vito Tartaglia

Robert Mulopo

Verena Berseth

Marie Schneider

Francesco Mufano

Vito Vita

Stéphane Montabert (président-rapporteur)